



REPUBLIQUE FRANCAISE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

3 Rue des Frères Robin – B.P. 90 236 – 78532 BUC Cedex
<http://www.mairie-buc.fr> E-mail : ccas@mairie-buc.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Délibération N° 2023-CACCAS-01-04 du 02 février 2023

Objet : Convention de mise à disposition d'outils partagés entre EDF Solidarités et le CCAS de Buc
pour lutter contre la fracture énergétique

<p><u>DATE DE CONVOCATION</u></p> <p>13/01/2023</p> <p><u>NOMBRE D'ADMINISTRATEURS :</u></p> <p>En exercice : 13</p> <p>Présents : 10</p> <p>Votants : 11</p>	<p>L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 02 février à 17h30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué le treize janvier deux mille vingt-trois, s'est réuni salle du conseil municipal, 3 rue des frères Robin, sous la présidence de Monsieur Stéphane GRASSET, Président du Centre Communal d'Action Sociale.</p> <p><u>Etaient présents :</u> Monsieur Stéphane GRASSET, Madame Celeste MESSINA-DOMINIONI, Madame Elisabeth MORELLI, Madame Pierrette MAZERY, Madame Annie CHEVALIER-SAINCILY, Madame BARRET Isabelle, Madame Diane CHARLEMAGNE, Madame CORIZZI Catherine, Madame Anne-Laure de DINECHIN, Madame Malika ZEKRI.</p> <p><u>Absents excusés :</u> Madame Françoise GAULIER, Madame Frédérique SARRAU</p> <p><u>Absents :</u> Monsieur BOSSE Yann</p> <p><u>Pouvoirs :</u> Madame Frédérique SARRAU donne pouvoir à Madame Pierrette MAZERY</p>
---	--

Le Conseil d'Administration du CCAS,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code de l'action sociale et des familles,

Accusé de réception en préfecture
078-267800449-20230208-2023-CCAS-01-04-CC
Date de télétransmission : 08/02/2023
Date de réception préfecture : 08/02/2023

CONSIDERANT que le CCAS est un acteur majeur de la solidarité communale, notamment par le soutien aux familles dans leurs dépenses d'énergie

CONSIDERANT que les habitants de Buc en situation de précarité énergétique peuvent bénéficier d'informations sur les dispositifs d'aide existants, de procédures d'accompagnement dans la maîtrise de leurs consommations,

Sur le rapport de Monsieur le Président du CCAS et sa proposition, à l'unanimité,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

DECIDE d'approuver les termes de la convention partenariale avec l'entreprise EDF, sise 22-30 avenue de Wagram - 75008 PARIS, qui met en place une relation directe entre le CCAS de Buc et l'équipe Solidarité d'EDF.

PRECISE que la convention est conclue pour une durée d'un an reconductible.

AUTORISE le Président du CCAS à la signer

LA PRESENTE DELIBERATION PEUT FAIRE L'OBJET D'UN RECOURS POUR EXCES DE POUVOIR DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE VERSAILLES DANS UN DELAI DE DEUX MOIS A COMPTER DE SA PUBLICATION ET DE SA RECEPTION PAR LE REPRESENTANT DE L'ETAT.

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Buc, le 02/02/2023

Le Président du C.C.A.S.

Stéphane GRASSET

Visa de la Préfecture le : 08/02/2023

Publication le : 08/02/2023

Rendu exécutoire le : 08/02/2023



Accusé de réception en préfecture
078-267800449-20230208-2023-CCAS-01-04-CC
Date de télétransmission : 08/02/2023
Date de réception préfecture : 08/02/2023

Acte à classer

2023-CCAS-01-04

1 En préparation 2 Pour signature 3 Prêt à transmettre 4 En attente retour
Préfecture 5 > AR reçu < 6 Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-02-08T16-10-16.01 (MI243045513)

Identifiant unique de l'acte :

078-267800449-20230208-2023-CCAS-01-04-CC ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : CONVENTION AVEC EDF SOLIDARITE POUR LA MISE A DISPOSITION
D OUTILS PARTAGES

Date de décision : 08/02/2023



Nature de l'acte : Contrats conventions et avenants

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics

Identifiant unique de l'acte antérieur

:

Acte : [4. 2023-CACCAS-01-04
CONVENTION EDF.PDF](#)

Multicanal : Non

Pièces jointes :

[ANNEXE B. EDF - CCAS
de BUC - Convention de
partenariat pour signature -
2022.PDF](#)

Type PJ : 10_AT - Renseignements, attestations et déclarations
fournies par l'attributaire



Imprimer la PJ avec le tampon AR

Classer

Annuler

Préparé

Date 08/02/23 à 15:15

Par [BORDIER Frederic](#)

Demande de signature

Date 08/02/23 à 15:15

Par [BORDIER Frederic](#)

Signé

Date 08/02/23 à 16:10

Par [GRASSET Stéphane](#)

Transmis

Date 08/02/23 à 16:10

Par [GRASSET Stéphane](#)

Accusé de réception

Date 08/02/23 à 16:20

De: notifascl@fast.efast.fr
Envoyé: mercredi 8 février 2023 16:20
À: Service Informatique; dgs-fast; drh-fast; ccas-fast; Service Direction Generale
Objet: Notification FAST : réception d'un accusé de réception sur l'acte : 2023-CCAS-01-04

' : . Notification FAST :

Notification FAST :

Vous venez de recevoir un accusé de réception sur l'acte : 2023-CCAS-01-04, télétransmis par Stéphane GRASSET.
Il porte le numéro d'identifiant unique : 078-267800449-20230208-2023-CCAS-01-04-CC.

Informations sur l'acte

Numero : 2023-CCAS-01-04

Objet : CONVENTION AVEC EDF SOLIDARITE POUR LA MISE A DISPOSITION D OUTILS PARTAGES

Date de décision : 08/02/2023

Date de transmission : 08/02/2023

Nature de l'acte : Contrats conventions et avenants

Matière de l'acte : 1. Commande Publique / 1.1. Marchés publics

Vous pouvez obtenir plus d'informations à partir de : <https://www.efast.fr/ar>.

FAST

Fournisseur d'Accès Sécurisé Transactionnel

<https://www.efast.fr>